

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2021

RAPPORT POLITIQUE

Généralités concernant les comptes annuels de l'exercice 2021

Les comptes annuels de l'exercice 2021 de la Commune de Grez-Doiceau sont positifs et se clôturent avec un boni budgétaire tant au service ordinaire (1.800.180 €) qu'au service extraordinaire (590.512 €).

Pour la seconde année consécutive, la crise sanitaire du coronavirus et ses diverses conséquences se sont manifestées de manière plus ou moins subtile dans différents postes, elles se perçoivent au travers des résultats budgétaires bien que de façon atténuée par rapport à 2020. L'été a aussi été gravement marqué par de dramatiques épisodes d'inondations au niveau régional. Grez-Doiceau n'a pas fait exception, même si seules les infrastructures résidentielles et communales ont ici été impactées, les dégâts ont tout de même été considérables et resteront à l'esprit des Gréziens et des Gréziennes pour de nombreuses années et alimenteront sans nul doute les décisions futures.

A l'ordinaire, les recettes de l'exercice propre sont en hausse de plus d'un million d'euros pour s'établir à 15,165 millions d'euros, essentiellement du fait de l'augmentation de l'IPP, du fonds des communes et des subsides APE (pour ces derniers, après le recul de 2020 causé par le chômage COVID19). Cette hausse ne doit toutefois pas cacher des disparités, dont le taux du rendement de l'IPP qui reste plus bas que celui de 2019 et un retard inexplicable dans la perception des additionnels au précompte immobilier. Les dépenses de l'exercice propre sont aussi en hausse, d'un peu moins de 500 milles euros, pour s'établir à 13,630 millions d'euros. La hausse se répartit sur les dépenses de personnel, de fonctionnement et les transferts (Zone de Police et subside régional Covid pour les clubs et associations sportives).

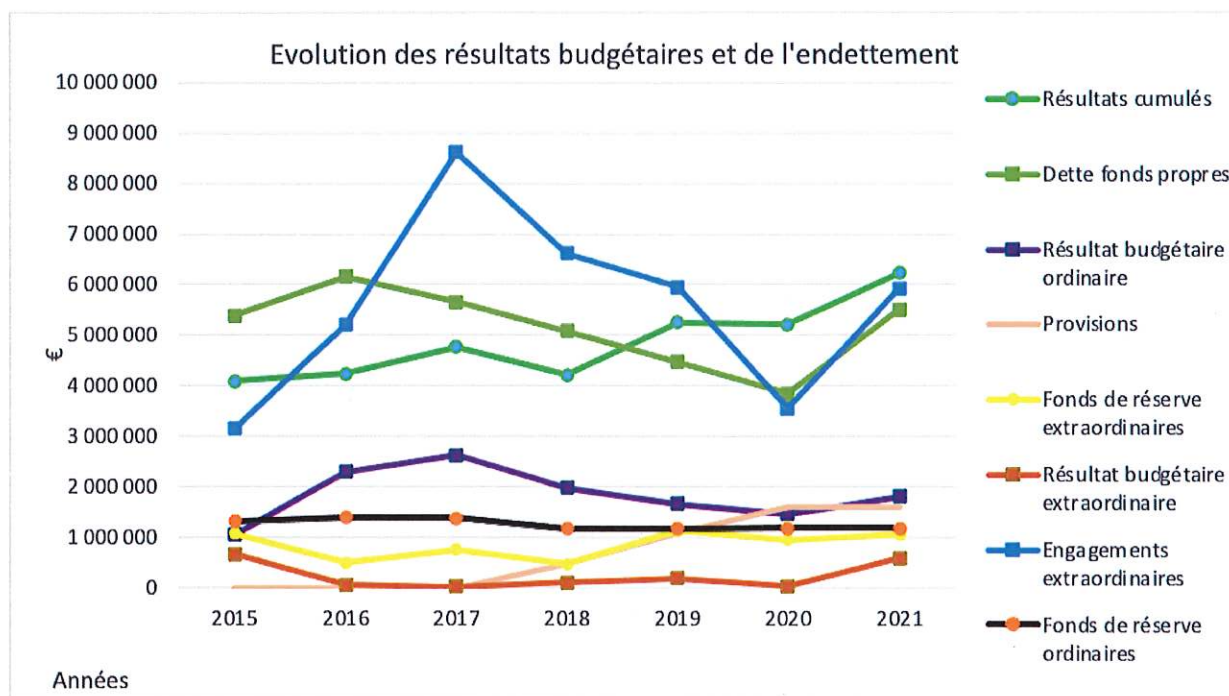
Concernant le personnel, l'administration s'est étoffée d'un employé à mi-temps pour la conception et le suivi du Plan Climat (avec subside POLLEC 2020), d'une employée à mi-temps pour la participation citoyenne, d'une employée à mi-temps pour la bibliothèque, d'un(e) attaché(e) culturel(le) à mi-temps, d'un conseiller en mobilité à temps complet, et d'un éducateur lié au plan de pilotage scolaire. Malgré cela, la charge effective - représentée par le coût par habitant (419 €/hab.) - reste toujours moindre que les moyennes provinciales (524 €/hab.) et régionales (581 €/hab., identique au cluster).

Des dépenses urgentes et non prévues ont permis de pallier aux dégâts des inondations, dont du personnel temporaire engagé entre août et décembre 2021 (une assistante sociale, deux ouvriers et une nettoyeuse).

En dépit de la conjoncture, 2021 s'est marquée par un regain des investissements, dont :

- PCDR – Maison rurale	: 1.800.000 €
- Réfection des berges du Train	: 400.000 €
- PIC 2019-2021 réfection de voiries Roimont, Thyls, Cartigny, Thermogène, Drève des Anglais	: 295.000 €
- Sentier de Bonlez - réfection voirie	: 207.767 €
- Réfection du trottoir rue de Biez et de B-Biez	: 168.000 €
- Travaux Rue de Bayarmont & carrefour rue du Pery	: 155.558 €
- Acquisition d'un chargeur télescopique	: 91.355 €
- Etude lutte contre les inondations	: 73.000 €
- Remplacement éclairage public – phase 2	: 68.187 €
- Travaux rue J. Depauw	: 65.391 €
- Honoraires InBW rue de la Cortaie	: 64.000 €
- Achats de matériel informatique	: 40.906 €
- Subsidés en capital Fabrique d'église de Grez	: 40.000 €
- Honoraire auteur de projet Rue Fonds du Moulin	: 31.944 €
- Honoraire auteur de projet Skate-park	: 30.000 €
- Honoraire audit cyclable (Wacy)	: 29.814 €
- Travaux rue de la Cortaie	: 28.466 €
- Matériels techniques pour service travaux	: 26.929 €
- Acquisition de copieurs	: 25.738 €
- Remplacement chaudière Chée de Wavre 101	: 12.720 €
- Acquisition de bancs publics (CCCA)	: 11.979 €

Corrélés à ces investissements, 2,422 millions d'euros de nouveaux emprunts ont été contractés en 2021 pour couvrir les travaux de la Maison rurale, les voiries ainsi que les travaux de réfection urgente des berges du Train à l'avenue Comte Jean Dumonceau. L'endettement reste toutefois maîtrisé et largement moindre que celui des moyennes provinciale et régionale.



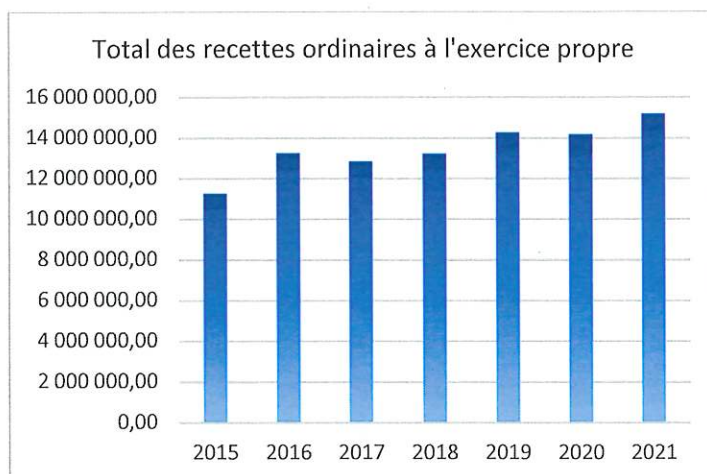
Service ordinaire

Les droits constatés nets augmentent de 5,44% en 2021 à 16.833.231 €, les engagements augmentent également de 3,61% à 15.033.051 €.

Le résultat des opérations budgétaires augmente quant à lui à 1.800.180 € soit + 23,57% par rapport à 2020 (343.345,60 €), il avait diminué de 12,32% l'année dernière.

Recettes ordinaires

Le total des recettes ordinaires à l'exercice propre augmente de 1.009.631 € pour s'établir à 15.165.368 €. En 2020, il avait diminué de 98.236 €.



Au niveau des recettes fiscales, nous observons une augmentation de 399.856 € (+ 3,93%).

Les additionnels à l'IPP augmentent de 485.195 € (+9,55%) par rapport à 2020 pour s'établir à 5.568.276 €.

La progression est importante mais il faut rappeler que nous sommes passés de 6% à 6,90% d'additionnels en 2020. Si on regarde le rendement d'un pourcent il est passé de 821.480 € en 2019 à 806.996 € en 2021, soit une diminution de 1,76 %.

Les droits reportés dans le formulaire 173X s'élèvent à 1.554.509 € en 2021 contre 2.420.613 € en 2020, soit une diminution de 866.104 €, il y donc un rattrapage de l'année précédente supérieur à la différence de recettes.

Pour votre information, le taux moyen des additionnels à l'IPP est de 8,06% en Région wallonne en 2021, 7,73% pour le cluster et 7,23% pour la Province (Source Belfius, Profil financier – Budgets 2021, page 3).

La perception des additionnels au précompte immobilier diminue de 77.657 € (-2,02%) pour s'établir à 3.758.208 €. Depuis le 1er janvier 2021, la perception de cet impôt est assurée par le SPW.

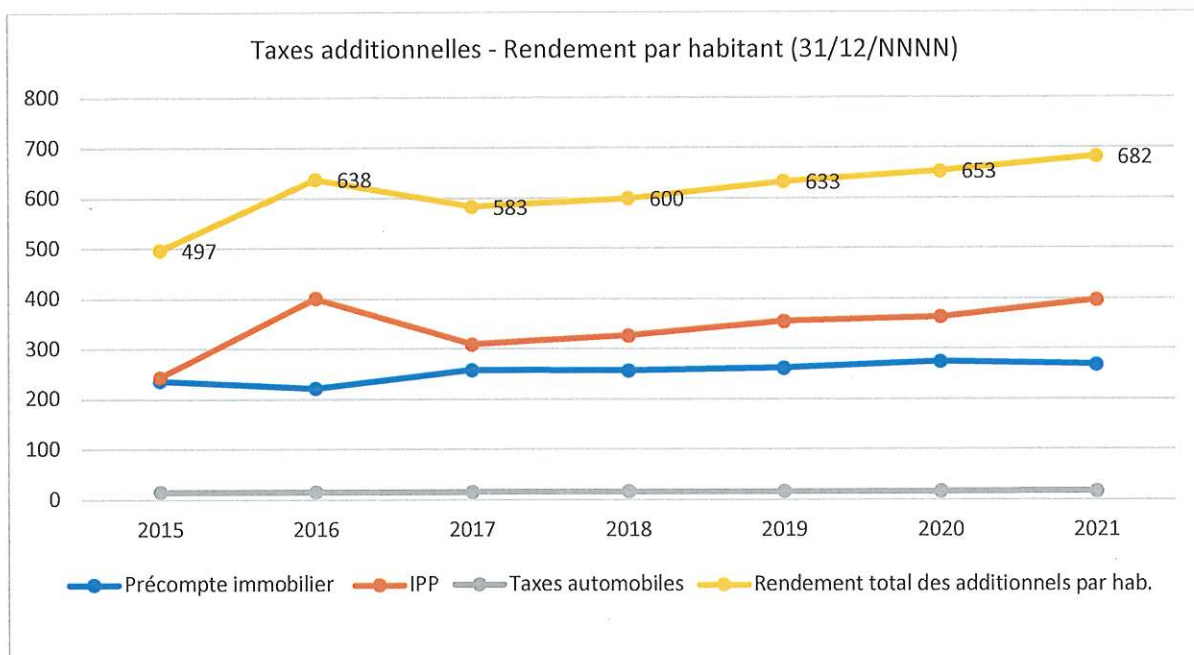
Il n'y a pas d'explication claire sur les raisons de cette diminution. La prévision budgétaire était de 4.050.647 €, le montant des droits constatés nets repris dans le document 173X s'élève à 4.080.822 €, donc l'enrôlement s'est bien déroulé.

Malgré cela, nous n'avons perçu que 3.758.208 €. Il y a donc un déficit de recettes de 292.439 €. Une hypothèse pourrait résider dans des retards de paiement suite à la crise sanitaire, aux inondations... ?

Notons encore que dans le formulaire 173X de 2020 nous avons constaté qu'il y avait des dégrèvements pour la somme de 193.129 €, contre 16.809 € en 2021.

Pour votre information, le nombre de centimes additionnels au précompte immobilier s'établit en moyenne à 2 611 en Région wallonne pour 2021, 2378 pour le cluster et 2094 pour la Province (Source Belfius, Profil financier – Budgets 2021, page 3).

Nous vous proposons l'évolution du rendement des taxes additionnelles au cours des 7 derniers exercices comptables. Le rendement progresse de 4,45% par habitant en 2021.

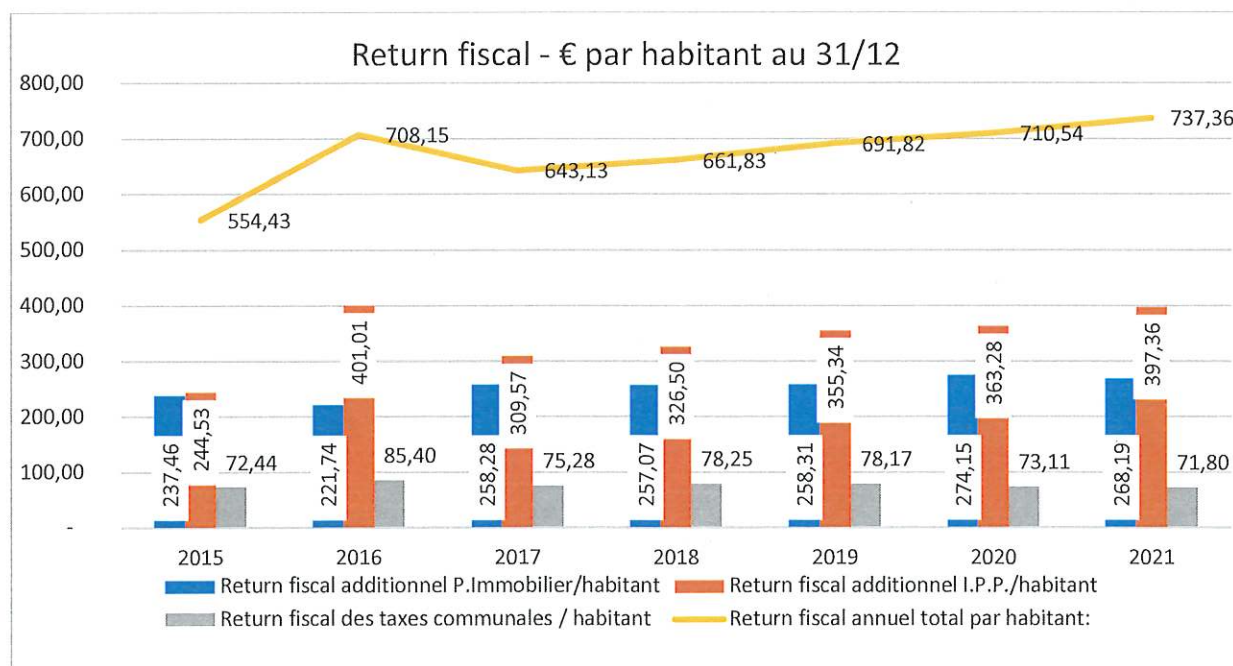


La fiscalité locale régresse de 16.801 € (-1,64%).

Suite au passage au système de collecte au poids, la recette provenant de la vente des sacs poubelles diminue de 307.361 € tandis que la taxe forfaitaire sur l'enlèvement des immondices augmente de 316.025 €, soit globalement une augmentation de 1,19% des recettes liées à la gestion des déchets. Notons toutefois que la partie variable de la taxe ne sera perçue qu'en 2022.

La taxe sur les écrits publicitaire diminue fortement, – 21.134 € (-35,37%) ; il s'agit des distributions effectuées en 2020 qui ont été très fortement affectées par la crise sanitaire.

La taxe à la construction diminue de 10.277 € (-32,64%), probablement en raison de la crise sanitaire.

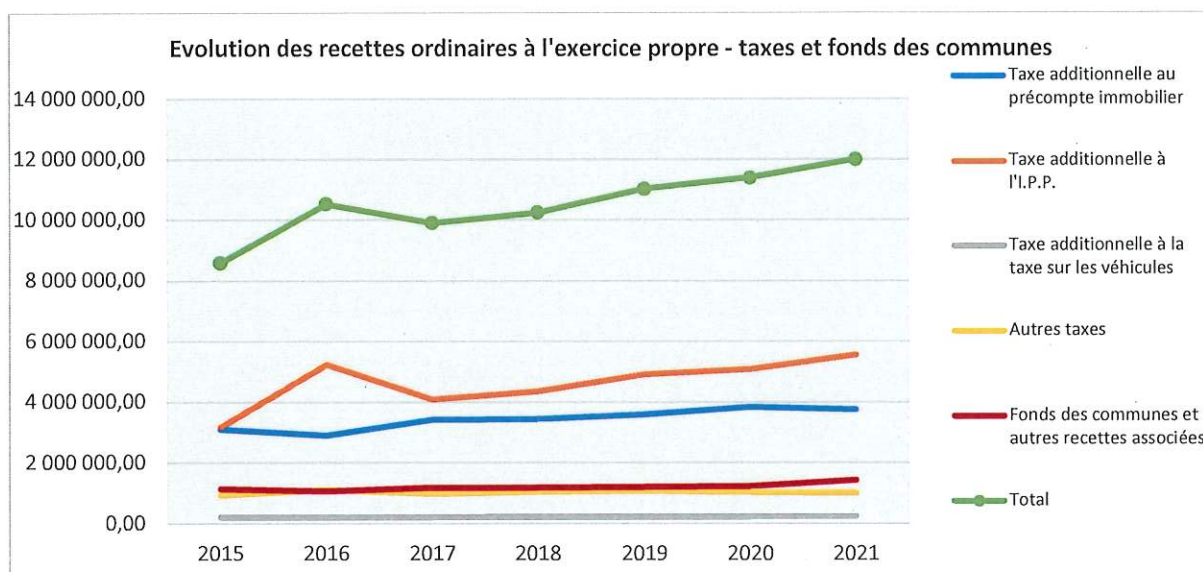


La recette du fonds des communes augmente de 209.758 € (17,09%).

Si on analyse le décompte transmis par le SPW, on constate que la dotation minimale garantie diminue de 53.553 € (-12,50%) mais que la dotation externalités augmente de 267.569 € (35,43%). Dans le calcul de la dotation externalité interviennent, entre autres, le rapport entre le taux des taxes additionnelles à l'IPP et au précompte immobilier à Grez-Doiceau par rapport à la moyenne régionale. L'augmentation des taux en 2020 nous donne un rapport plus favorable pour les deux taxes, soit +10,76% pour l'IPP et +5,3% pour le précompte immobilier.

Les subventions APE augmentent de 90.596 € (21,39 %).

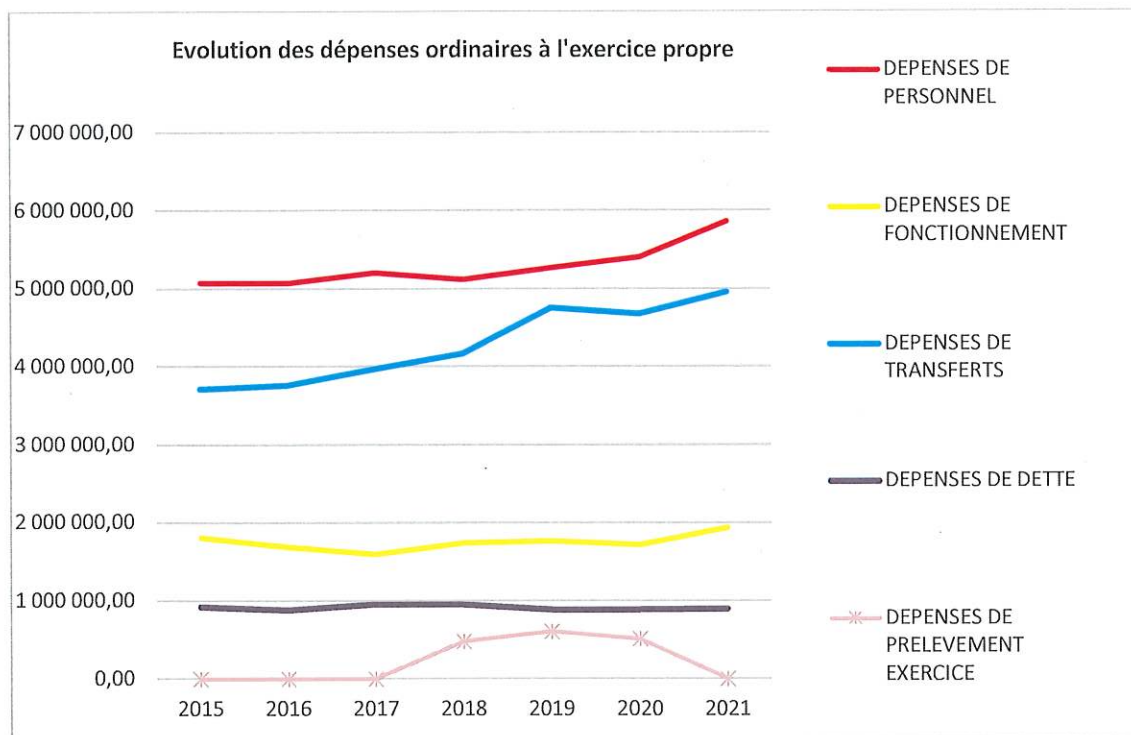
Il faut rappeler qu'en 2020, nous avons une perte importante de points suite au chômage temporaire COVID19.



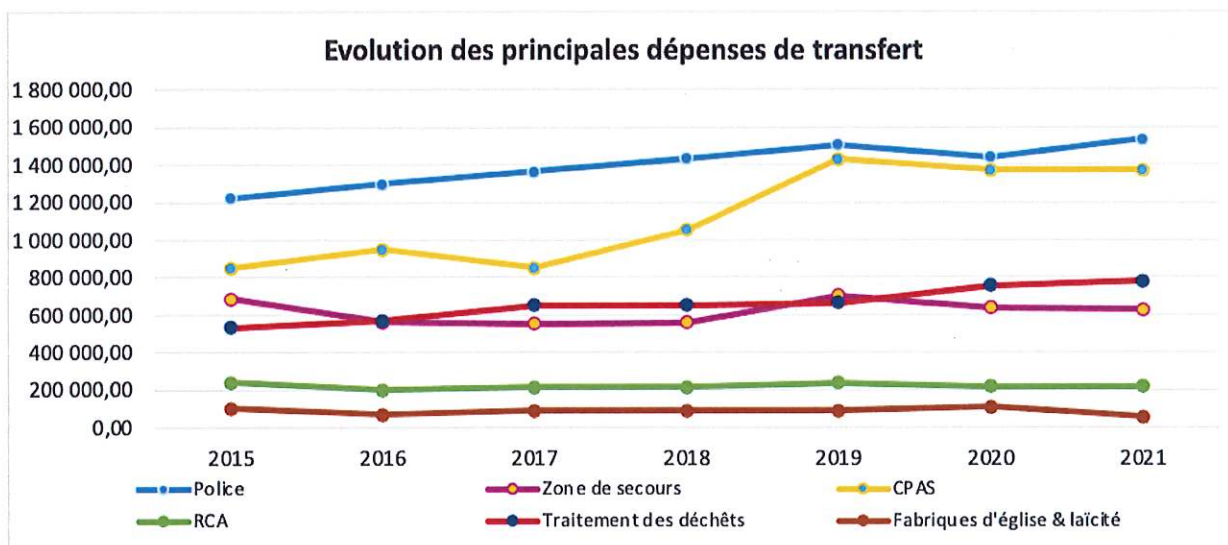
Dépenses ordinaires

Les dépenses du service ordinaire à l'exercice propre augmentent de 453.551 € (3,44%) en 2021 à 13.630.477 €.

Le total des dépenses ordinaires globales augmente également de 524.484 € en 2021 à 15.033.051 € (3,61%).



1. Les dépenses de transferts ont augmenté de 275.540 €, soit 5,89% pour s'établir à 4.950.746 €.



La dotation à la Zone de police a augmenté de 93.045 €, soit 6.46%, ceci suite à la mise en place d'une nouvelle règle de répartition des dotations communales basée sur les chiffres de population.

La dotation au CPAS est inchangée à 1.368.971 €.

La dotation à la Zone de Secours a diminué globalement de 10.512 € suite à la reprise d'une partie du financement par les Provinces.

Notons encore les subventions COVID du SPW aux Clubs Sportifs pour 102.480 € qui se retrouvent dans les dépenses de transferts mais aussi dans les recettes. Les subsides communaux relatifs au même objet pour les clubs non-affiliés à une fédération sportive s'élèvent à 4.220 €.

2. Les dépenses brutes de personnel ont augmenté de 8,6% soit 465.290 € pour s'établir à 5.860.926 €.

Pour rappel, depuis 2015, dans le cadre de la régionalisation des compétences relatives aux réductions des cotisations patronales, les réductions pourcentuelles et exonérations de cotisations patronales auxquelles les pouvoirs locaux ont droit pour les agents contractuels subventionnés ont été converties en « réductions groupe cible ». Les cotisations patronales doivent être calculées pour ces travailleurs, et une réduction doit être demandée trimestriellement par l'employeur.

Concrètement et afin d'assurer une neutralité budgétaire à cette opération, les inscriptions ont été les suivantes :

- en dépense : imputation de la totalité des charges par fonction, au code économique xxx33/113-02
- en recette : constatation des réductions demandées par fonction, au code économique xxx33/465-02

Le montant de cette double inscription en 2021 s'élève à 672.893,59 € soit +10,31% (62.906,75 €).

La charge nette du personnel augmente de 275.089,49 € soit 6,5% pour s'établir à 4.534.768,26 €. Elle représente 33,27% des dépenses ordinaires à l'exercice propre, en augmentation de 0,94%.

Le coût net moyen par équivalent temps plein a diminué en 2021 de 5,66% pour s'établir à 43.382 €.

Vous trouverez, ci-après les raisons de cette augmentation :

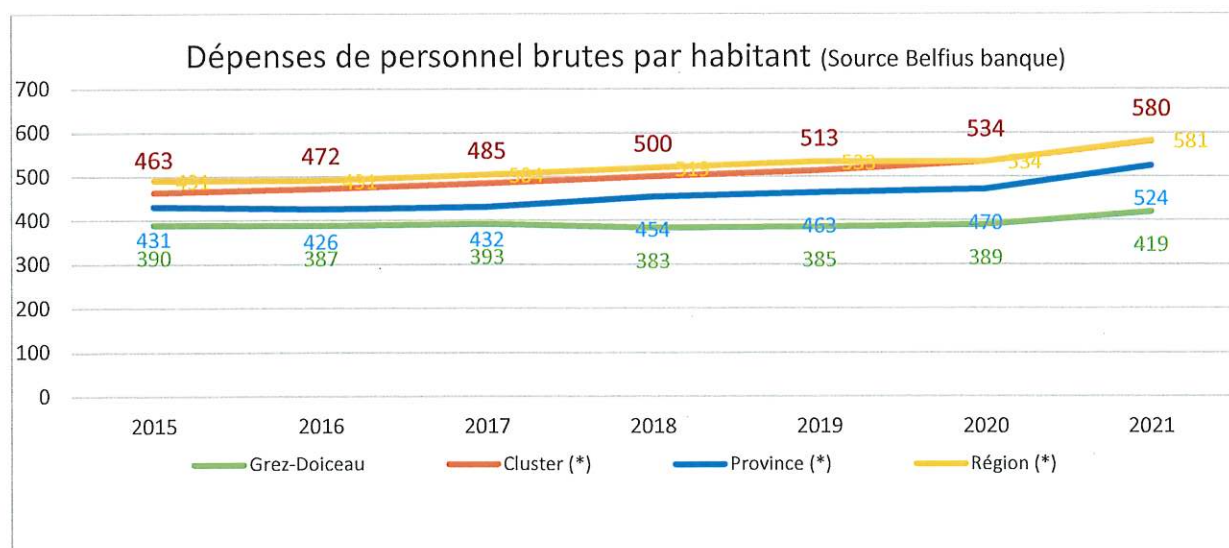
Indexation des salaires en avril 2020, soit en 2021 par rapport à 2020 +0,5%

Indexation des salaires en octobre 2021, soit +0,5%.

Au niveau des recrutements, en 2021 nous avons :

- Employé POLLEC, ½ temps : 29/03/2021
- Attaché(e) culturel(le), ½ temps : 19/04/2021
- Employée participation citoyenne, ½ temps : 03/05/2021
- Employée bibliothèque, ½ temps : du 01/06/2021 au 31/10/2021
- Educateur (plan de pilotage) : 01/09/2021
- 5 emplois temporaires inondations :
 - Assistante sociale : du 20/09/2021 au 31/12/2021
 - 2 ouvriers : du 20/09/2021 au 31/12/2021
 - Nettoyeuse : du 01/08/2021 au 15/12/2021
- Employé mobilité : 04/10/2021
- Reprise de travail d'un agent statutaire : 10/2021

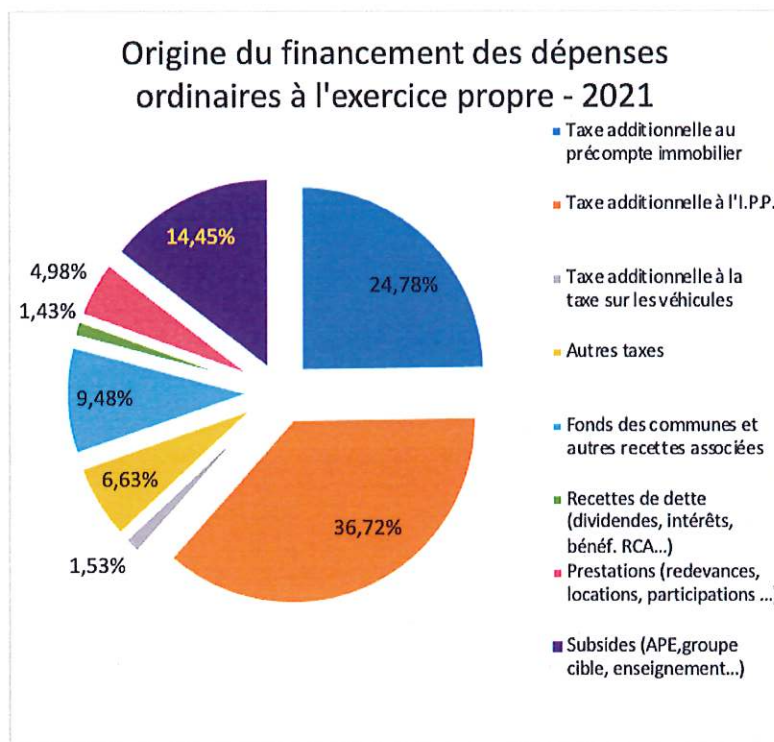
Vous trouverez, ci-après, la comparaison du coût du personnel par habitant à Grez-Doiceau par rapport au Cluster, à la Province et à la Région. (Source Belfius – Profil financier – Budget 2021). Les chiffres 2021 du Cluster, de la Province et de la Région sont ceux des budgets.



3. Les dépenses de fonctionnement augmentent de 221.471,93 €, soit 12,96 % pour s'établir à 1.930.800,96 €.

Il convient de relever ici les coûts liés aux inondations, dont principalement le traitement des déchets pour la somme de 82.183 € mais aussi un deuxième passage pour le nettoyage des avaloirs pour 56.945 €.

Pointons encore le prélèvement pour le service extraordinaire de 993.625 €.



4. La dette

L'encours au 31 décembre 2020 à charge de la commune s'élève à 5.501.749 € soit une augmentation de 1.653.576 € (42,97%).

Nous avons contracté des emprunts en 2021 pour la somme de 2.422.000,00 €, en voici la liste :

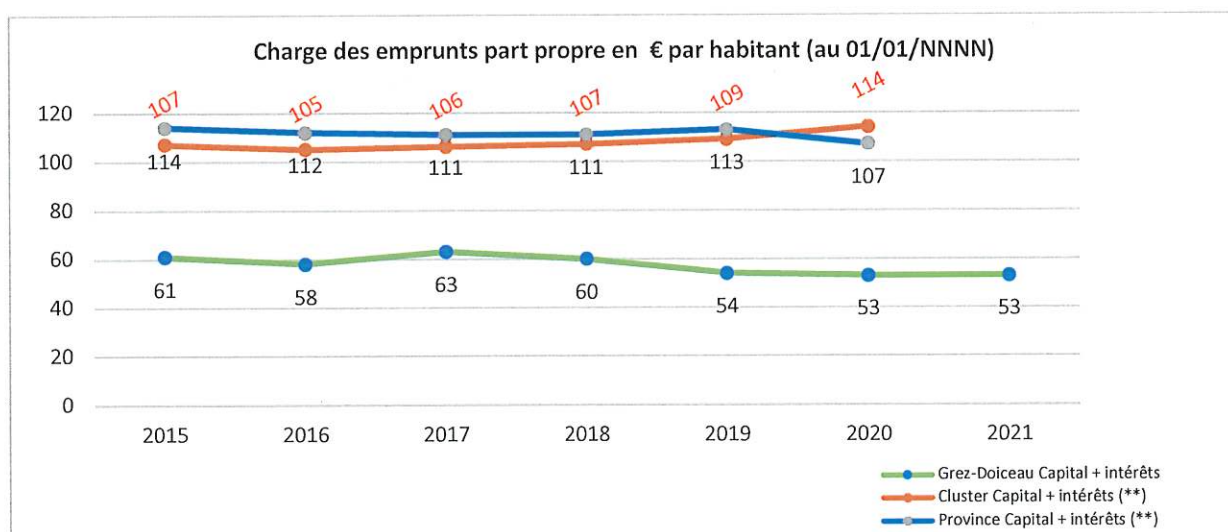
Article	Libellé	Droit constaté
124/96151:20130009.2021	PCDR - Emprunts à charge de la commune – Maison rurale	770.000,00
421/96151:20210018.2021	Emprunts à charge de la commune - Trottoirs de la rue de Biez et de Basse-Biez	122.000,00
421/96151:20210016.2021	Emprunts à charge de la commune - Maintenance extraordinaire diverses voiries	425.000,00
421/96151:20200012.2021	PIC 2019-2021 Emprunts à charge de la commune - Maintenance extraordinaire rue de Hamme-Mille	440.000,00
421/96151:20210017.2021	PIC 2019-2021 Emprunts à charge de la commune - réfection de voiries : Roimont, Thyls, Cartigny, Thermogène, Drève des Anglais	295.000,00
482/96151:20210071.2021	Emprunts à charge de la commune - Réparation des berges du Train suite aux inondations	370.000,00
		2.422.000,00

Pour rappel, le boni extraordinaire du compte 2021 s'élève à 590.512,41 €. La majeure partie de ce boni vient de l'emprunt conclu pour les travaux de la rue de Hamme-mille d'un montant de 440.000,00 €. L'emprunt a été conclu début décembre au moment où l'attribution du marché public était prévue avant la fin de l'année. Malheureusement le marché n'a pas pu être attribué, l'offre classée première étant supérieure aux prévisions budgétaires. Le projet sera réinscrit en MB 1 2022 et l'emprunt servira bien à financer ce projet.

Malgré cela, la charge du coût de notre dette à supporter par habitant est nettement inférieure à la moyenne des autres communes du Brabant wallon, ainsi qu'en comparaison aux communes wallonnes qui nous ressemblent (cluster suivi par Belfius composé de 14 communes dont Beauvechain, Chaumont-Gistoux, Lasne, Rixensart, La Hulpe et Waterloo).

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Grez-Doiceau Capital + intérêts	61	58	63	60	54	53	53
Cluster Capital + intérêts (**)	107	105	106	107	109	114	
Province Capital + intérêts (**)	114	112	111	111	113	107	

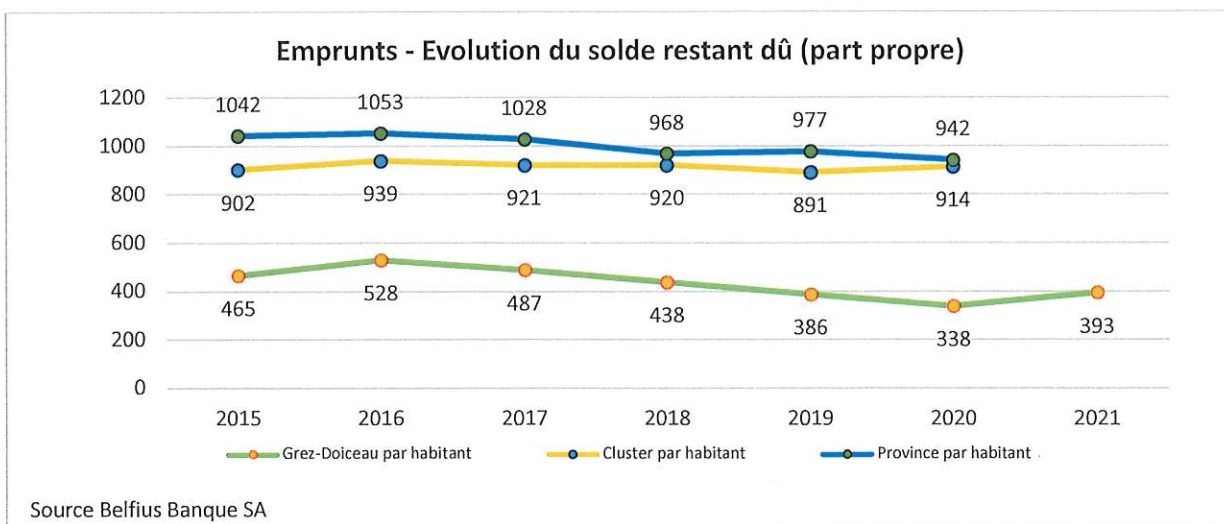
(**) Source Belfius Banque SA - Profil financier budgets 2021



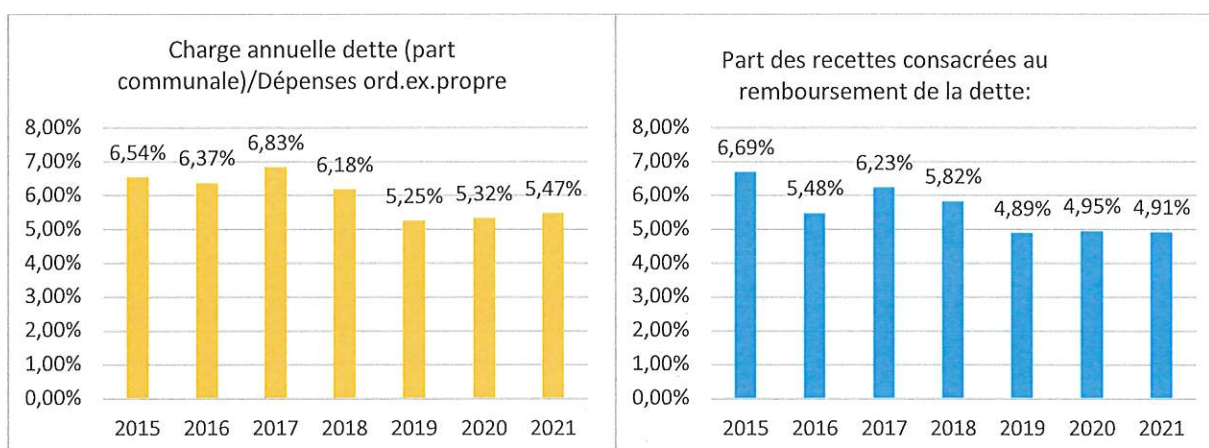
De même, le solde à rembourser par habitant est significativement plus bas que les autres communes du cluster ou de la province.

Dette LT à charge de la commune	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Grez-Doiceau par habitant	465	528	487	438	386	338	393
Cluster par habitant	902	939	921	920	891	914	
Province par habitant	1042	1053	1028	968	977	942	

(**) Source Belfius Banque SA - Profil financier budgets 2021



Notons encore que la part des recettes de l'exercice consacrées au remboursement de la dette diminue légèrement de 0,04% à 4,91% alors que la part des dépenses de dette dans le total des dépenses ordinaires à l'exercice propre augmente de 0,15% à 5,47%.



Service extraordinaire

Recettes extraordinaires

Pour l'exercice 2021, le total des droits constatés nets à l'exercice propre s'élève à 3.533.440 €.

Outre les emprunts évoqués ci-avant, relevons les principaux autres droits constatés au Compte 2021 :

- Subsidés SPW – PCDR Maison rurale : 1.030.000 €
- Subsidés Province BW – trottoirs rue de Basse-biez : 30.000 €
- Subsidés SPW – Wacy : 20.000 €

Les prélèvements sur le fonds de réserve extraordinaire s'élèvent à 922.773 €.

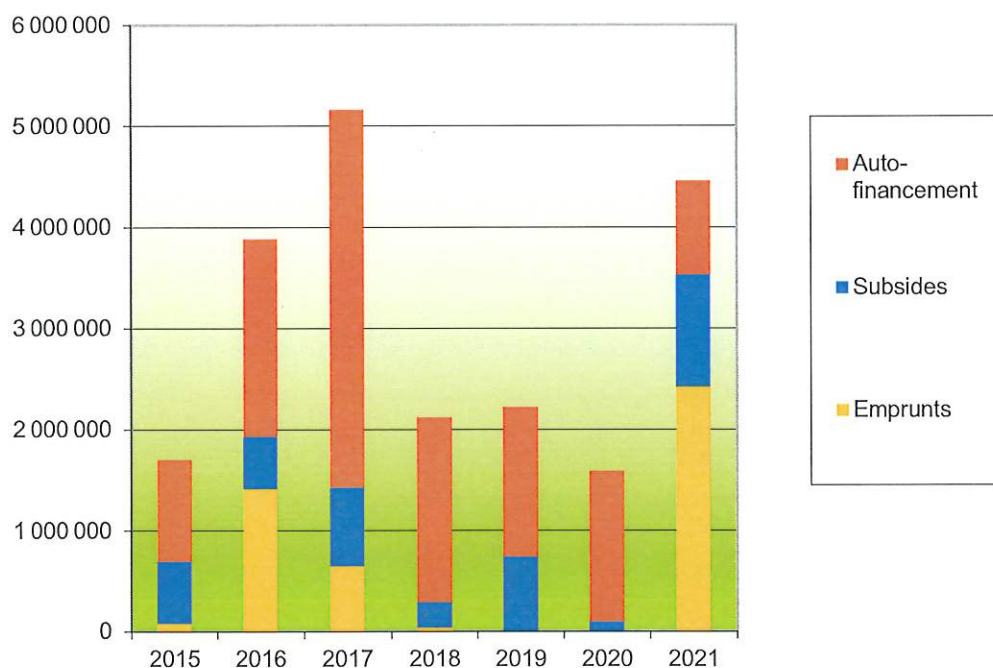
Dépenses extraordinaires

Les engagements à l'exercice propre s'élèvent à 3.876.368 € contre 1.510.784 € en 2020 (+156,58%) ce qui représente 46,30% des crédits budgétaires prévus au budget initial.

Les engagements principaux ont été fournis en introduction de ce rapport.

Ces dépenses sont financées de la manière suivante :

Evolution de la répartition des sources de financement du service extraordinaire



Evolution des Fonds de réserve & provisions

Le solde des fonds de réserve et des provisions se présente comme suit :

- 700.000 € pour un fonds « logement » (ordinaire)
- 400.000 € pour un fonds SPGE (ordinaire)
- 15.870 € dans un fonds « divers » (ordinaire)
- 60.000 € pour le fonds « Parking » (ordinaire)
- 42.644 € pour un fonds « logement » (extraordinaire)
- 678.653 € pour le fonds FRIC 2019-2021
- 155.000 € pour la provision relative au 2^{ème} pilier de pension
- 934.667 € pour la provision relative aux charges futures du CPAS
- 512.689 € pour la provision relative aux charges de pension
- 10.000 € pour le fonds « participation citoyenne » (extraordinaire)

Conclusion

Malgré le maintien d'une bonne santé financière de la commune, l'année 2021 aura été singulièrement perturbée par la poursuite de la crise sanitaire ainsi que par les inondations. Qui plus est, les perspectives financières des années à venir incitent à agir avec discernement et responsabilité. La majorité s'engage à garder un cap résolu, notamment en cherchant sans cesse à améliorer les ressources humaines et matérielles mises au service du citoyen.

Pour le Collège communal,

Laurent Francis,
Echevin des Finances.

Approuvé par le Collège communal en séance du 15 avril 2022,

Y. Stormme

Directeur général

L. Francis

Bourgmestre ff.